

Chantier régional en habitation

Plan d'action 2024-2026

Mise à jour avril 2025



Coordination du chantier
Patricia DesAlliers

Patricia.desalliers@dslanaudiere.org
450-759-9944 poste 3

Financé dans le cadre de



Démarche lanaudioise visant l'amélioration des conditions de vie
par la réussite éducative, la solidarité et l'inclusion sociale

Priorité : Favoriser l’accessibilité physique, économique et géographique à des types d’habitation adéquats qui répondent aux besoins de la population
Veillez nommer les organismes ayant participé aux travaux du chantier :
Ville de Repentigny, MRC Matawinie, Action-Logement Lanaudière, Les Amandiers, OMHLS, Ville de Mascouche, les Répits de Gaby, CLDS de D’Autray, MRC Montcalm, ORH Montcalm et Matawinie, Fédération des OSBL d’habitation des 3 L, Table des préfets, Ville de Terrebonne, Habeo, Ville de Joliette, Économie Sociale Lanaudière, Coop Le Chez-Nous, OMH Joliette, Ville L’Assomption, Ministère des affaires municipales et de l’habitation, Maison La Traverse Table des partenaires du développement social de Lanaudière,
Veillez présenter les étapes réalisées menant au dépôt du plan de travail.
Novembre 2023 : atelier en chantier pour assurer le suivi des derniers éléments du plan d’action qui n’ont pas encore été travaillés. Janvier à mars 2024 : Actualisation des priorités régionales Janvier 2024 : Activité en chantier portant sur ce que les partenaires ont envie de faire au cours des prochaines années. Février 2024 : Activité visant à identifier la mission et les valeurs du chantier + discussion portant sur les besoins en habitation. Février – mars – avril 2024 : Travail en coco élargi pour la rédaction du plan d’action Avril 2024 : Vérification du plan d’action par courriel par les partenaires et études par le coco élargi des modifications demandées. Avril 2024 : Envoi d’un courriel informant les partenaires du choix du fiduciaire pour les 2 prochaines années. Avril 2024 : Envoi d’un sondage pour définir la fréquence et la durée des rencontres du chantier. Avril 2024 : Arrimage local/régional (par des participations aux comités logements locaux et lors de la communauté de pratique) Mai 2024 : Rencontre de chantier : adoption du plan d’action, du budget, du fiduciaire et de la mission et des valeurs
Veillez expliquer les mécanismes de suivi du plan de travail tels qu’identifiés par les partenaires du chantier.

Chantier régional en habitation – Plan d’action 2024-2026

La ressource sera soutenue par un comité de coordination, afin d’assurer le bon fonctionnement du chantier.

- Ce comité de coordination se rencontrera une fois par 2 mois pour préparer les réunions et faire le suivi des divers dossiers
- Nous prévoyons 6 rencontres du chantier par année pour une durée de 2,5 heures chaque.
- Des comités de travail spécifiques sur certains dossiers sont en place : Solutions innovantes et menus travaux. D’autres comités s’ajouteront au besoin.
- Soutien de la ressource par le fiduciaire parce qu’elle sera dans ses bureaux et qu’il y aura des liens avec les autres chantiers : Réunions d’équipe, réunions individuelles, Communauté de pratique régionale et nationale
- Réalisation d’un bilan annuel et reddition

De quelle façon les axes suivants sont-ils pris en compte dans les travaux du chantier?

1. **COMPLÉMENTARITÉ** (Veuillez indiquer de quelle manière les travaux seront complémentaires avec les actions déjà en place dans le milieu)

Nous souhaitons nous assurer que les principaux acteurs en matière d’habitation soient présents sur le Chantier, qu’ils soient régionaux ou locaux et qu’ils proviennent de secteurs diversifiés. Nous souhaitons travailler avec l’ensemble des territoires MRC, via les initiatives déjà en place dans chacune d’elle. D’ailleurs, nous avons tenu compte des stratégies locales pour élaborer le plan d’action.

Nous observons que dans la première phase de la démarche, le chantier était orienté vers la recherche d’information, la mobilisation et l’importance de faire reconnaître qu’il y a une crise du logement. En deuxième phase, nous voulons pousser plus loin les éléments de la première phase, mais nous apporterons une grande importance à la collaboration et la co-crédation de solutions collectives.

La crise du logement a des impacts

- sur la santé physique et mentale : itinérance, stress, exclusion et isolement
- sur la réussite éducative : on a vu par le passé des familles déménager à cause de logements trop froids ou insalubres
- sur le développement des tout-petits : stress parental, surpeuplement,
- sur l’employabilité car ça prend des logements pour loger les travailleurs et favoriser le recrutement
- sur la sécurité alimentaire car quand le logement coûte trop cher, il n’y a pas suffisamment d’argent pour répondre à ce besoin de base qu’est la nourriture.
- sur l’environnement car quand les logements sont loin des services, les gens utilisent davantage leur voiture (autre dépense importante)

Nous souhaitons donc établir des liens avec d’autres chantiers régionaux, plus particulièrement sur le chantier sur les services de proximité. Des actions sont prévues au plan d’action.

En ce qui concerne les actions des organismes en habitation, nous avons inclus dans notre plan des actions d’inviter les partenaires à appuyer les projets.

2. **COMMUNICATION ET INFORMATION** (Priorité ayant été identifiée de manière transversale, veuillez indiquer de quelle manière les stratégies de communication permettront d’augmenter les connaissances des citoyens et des organismes sur les services existants.)

Nous avons prévu dans les travaux du chantier d'identifier les meilleurs moyens pour communiquer avec les partenaires. Nous mettrons également en place des stratégies de communication pour le volet politique municipal et national. Nous avons prévu de faire un recensement des veilles en habitation, de la bonifier au besoin et de transmettre l'information aux partenaires et autres instances qui pourraient être intéressées (notamment les municipalités). Nous avons aussi prévu des moments en chantier pour discuter des programmes et enjeux en habitation.

Des formations, ateliers, événements régionaux sont aussi au programme afin d'informer, de former, de mobiliser et d'engager les partenaires et les différentes organisations qui le souhaitent.

Un recensement des différents rapports, bilans, états de situation et autres en matière d'habitation est prévu au plan d'action. À la suite de cet exercice, nous évaluerons les besoins et terme de documentation.

Priorité

Favoriser l’accessibilité physique, économique et géographique à des types d’habitation adéquats qui répondent aux besoins de la population.

Notre mission

Être un lieu de concertation dynamique entre des acteurs multisectoriels, engagés dans la résolution des défis de l’habitation, qui identifie et élabore collectivement les meilleures stratégies d’intervention innovantes et durables.

Nos valeurs

- Collaboration
- Inclusion
- Solidarité
- Justice sociale et climatique
- Adaptabilité

Table des matières

Axe 1 : Mobilisation et collaboration	P. 6
Axe 2 : Vision et leadership régional	P. 7
Axe 3 : Documentation, veille et transfert de connaissance et d’actions	P. 9
Axe 4 : Accessibilité à divers modèles d’habitat	P. 11
Lexique	P. 13

Axe 1 : Mobilisation et collaboration

Objectifs	Moyens ou action	Organismes Partenaires	Résultats attendus	Année de référence	Modifications proposées
1.1 Mobiliser les acteurs autour du chantier habitation	1.1.1 Accentuer la mobilisation afin d’avoir une diversité d’acteurs incluant le milieu politique municipal et provincial.	DSL, Démarches territoriales, Comités locaux en logement	1.1.1.1 Le chantier accueille des partenaires provenant de toutes les MRC et de provenances diversifiées.	2024-2026	
	1.1.2 Assurer l’arrimage et favoriser la cohésion et la collaboratio entre les comités locaux et régionaux.		1.1.2.1 Les actions du chantier habitation sont complémentaires à celles des démarches territoriales et des comités logements locaux.	2024-2026	
1.2 Favoriser la collaboration et la co-crédation	1.2.1 Identifier les besoins en termes de collaboration et faciliter la mise en œuvre des solutions identifiées tout en restant à l’affût des opportunités.	Les partenaires du chantier Comités locaux logement/habitation	1.2.1.1 Les partenaires du chantier identifient des zones de collaboration.	2024-2026	
	1.2.2 Identifier les besoins et intérêts en termes de co-crédation et coordonner la mise en œuvre des solutions identifiées tout en restant à l’affût des opportunités. 1.2. Intensifier la liaison locale-régionale et le soutien entre les travaux des différentes initiatives locales en matière d'habitation.		1.2.1.2 Le chantier contribue activement à la mise en œuvre des initiatives locales. 1.2.2.2 Les partenaires du chantier identifient des projets spécifiques à réaliser ou des besoins pour lesquels ils souhaitent co-crédier des solutions collectives. 1.2.3.1 : Les comités locaux ont une meilleure connaissance des travaux dans les autres MRC ainsi que ceux du chantier, ce qui favorise le partage d’expertise, d’informations et de réflexion collective entourant l’habitation:	2024-2026	

Axe 2 : Vision et leadership régional

Objectifs	Moyens ou action	Organismes Partenaires	Résultats attendus	Année de référence	Modifications proposées
2.1 Renforcer le leadership régional	2.1.1 S’assurer d’une suite à l’engagement des municipalités à la déclaration Habiter Lanaudière.	DSL, TPL, Municipalités, MRC, Partenaires du chantier	2.1.1.1 Les municipalités poursuivent leur engagement issu de la déclaration Habiter Lanaudière.	2024-2026	
	2.1.2 Sensibiliser les municipalités et MRC à la réalisation de portrait ou de politique en habitation et les soutenir au besoin.		2.1.2.1 Afin de faciliter les processus de mise en chantier, les municipalités et les MRC se dotent d’un portrait et/ou d’une politique en habitation.	2024-2026	
	2.1.3 Diffuser les demandes d’appui à des projets liés à l’habitation et en assurer le suivi.		2.1.5.1 Les partenaires du chantier sont invités à appuyer des projets en habitation.	2024-2026	
	2.1.4 Adopter, lorsque requis, une prise de position commune.		2.1.4.1 Le chantier prend position collectivement sur des enjeux lorsque la situation le requiert.		
	2.1.5 Renforcer la collaboration et améliorer les canaux de communication entre le chantier régional en Habitation, le milieu municipal et la TPL.		2.1.5.1 L’information et les travaux circulent efficacement entre les comités locaux, le milieu politique, municipal, la TPL et le chantier afin d’inspirer tous et chacun.		
			2.1.6.1 Les relations entre les différents comités locaux en habitation, le milieu politique, municipal		

			et la Table des préfets sont approfondis et favorise la collaboration		
2.2 Assurer le bon fonctionnement et la pérennité du chantier	2.2.1 Définir des canaux et des moyens de communication entre les partenaires.	DSL, Partenaires, Coco	2.2.1.1 Les communications entre la coordination et les partenaires du chantier sont claires, fluides et pertinentes.	2024-2026	
	2.2.2 Poursuivre les travaux sur la gouvernance et améliorer les processus décisionnels.		2.2.2.1 Les modes de fonctionnement du chantier et les processus de décision sont clairement définis et adaptés aux besoins des partenaires et du chantier.	2024-2025	
	2.2.3 Rechercher les meilleures options pour assurer la pérennité du chantier.		2.2.3.1 Le chantier habitation est pérennisé au-delà de la démarche lanaudoise.	2026	
2.3 Assurer une liaison avec le national en cohérence avec les orientations des instances politiques de la région	2.3.1 Participer à la communauté de pratique nationale en logement.	Coordination, Partenaires, Gouvernement, Municipalités, Frapru, CdP nationale, Autres régions	2.3.1.1 Les partenaires sont informés de ce qui se passe ailleurs au Québec.	2024-2026	
	2.3.2 Identifier les meilleurs canaux de communication envers les gouvernements.		2.3.2.1 Les travaux du chantier sont communiqués facilement et régulièrement aux gouvernements (fédéral, provincial, MRC, municipal, ministères ciblés).	2024-2026	
	2.3.3 Participer aux différentes actions nationales ou locales, pertinentes et informer les partenaires.		2.3.3.1 Le chantier est présent dans des événements nationaux pertinents et les partenaires sont informés.	2024-2026	
	2.3.4 Envoyer lettres, déclaration, mémoires ou autre, appuyés par un ensemble d’acteurs.		2.3.4.1 Nous portons nos messages collectifs auprès des gouvernements.		
	2.3.5 S’associer avec d’autres régions pour porter des messages.		2.3.5.1 Les messages du chantier envoyés aux gouvernements sont plus forts grâce à l’association de d’autres régions.	2025-2026	

--	--	--	--	--	--

Axe 3 : Documentation, veille et transfert de connaissance et d’actions

Objectifs	Moyens ou action	Organismes Partenaires	Résultats attendus	Année de référence	Modifications proposées
3.1 Documenter les enjeux en habitation	3.1.1 Recenser la documentation liée à l’habitation. 3.1.2 Identifier les besoins en termes de documentation. 3.1.3 Au besoin, réaliser de la documentation en lien avec les besoins.	Les partenaires, Action-Logement Lanaudière, Habeo, Les démarches locales et les comités logements/habitation locaux	3.1.1.1 Nous connaissons la documentation existante en matière d’habitation. 3.1.2.1 À partir de la documentation existante, identifier s’il manque de l’information importante. 3.1.3.1 Les besoins, les enjeux et les outils en habitation répondent aux besoins des partenaires.	2024-2025 2025-2026 2025-2026	
3.2 Assurer une veille en habitation Définition : Se tenir au courant des informations pertinentes en rapport avec un thème précis. La veille est une activité continue prévue à l’avance.	3.2.1 Recenser et arrimer les différentes veilles en habitation et faire la diffusion de l’information pertinente. 3.2.2 Assurer une veille en habitation, incluant les besoins et transmettre l’information (incluant les projets sociaux et communautaires).	Habeo Action-logement Lanaudière TPDSL Économie Sociale Lanaudière	3.2.1.1 Les partenaires qui font de la veille en habitation sont identifiés comprenant le type de veille effectuée. 3.2.2.1 Identifier les éléments de veille qui sont déjà effectuée par des partenaires et assurer une veille sur ce qui n’est pas recensé. 3.2.2.2 Rassembler l’information et la partager aux partenaires.	2024-2025 2024-2026 2024-2026	

Objectifs	Moyens ou action	Organismes Partenaires	Résultats attendus	Année de référence	Modifications proposées
3.3 Favoriser le transfert de connaissance et d’actions	3.3.1 Organiser un ou des événements régionaux.	DSL Partenaires du chantier Comité solutions innovantes (Habeo, OMH Joliette, DSP, OMHLS) ALL	3.3.1.1 Un ou des événements régionaux sont organisés afin d’informer, de mobiliser et d’engager des acteurs en lien avec l’habitation.	2024-2025	
	3.3.2 Collaborer aux concertations locales, régionales et nationales et autres instances liées à l’habitation.		3.3.2.1 Le chantier contribue aux concertations et fait rayonner ses travaux.	2024-2026	
	3.3.2 Promouvoir les bons coups en habitation.		3.3.2.1 Les bons coups en habitation sont reconnus et le chantier en fait la promotion.	2024-2026	
	3.3.3 Au besoin, créer des outils liés à l’habitation et en faire la promotion.		3.3.3.1 Lorsque nécessaire et selon les opportunités, créer des outils répondant aux besoins identifiés.	2025-2026	
	3.3.4 Identifier les besoins en termes d’information, de formation ou d’atelier et organiser ou diffuser.		3.3.4.1 Les besoins en matière d’information, de formation ou d’atelier sont identifiés auprès des partenaires et autres instances jugées pertinentes et le contenu approprié est offert.	2024-2025	
	3.3.5 Assurer la suite du projet portant sur les solutions innovantes.		3.3.4.1 Le comité solutions innovantes poursuit ses travaux pour soutenir la mise en place d’initiatives innovantes en habitation.	2024-2025	

	3.3.5 : Assurer la suite du projet Vitrine habitation 3.3.6 Assurer la poursuite du projet des agents facilitateurs en collaboration avec le milieu communautaire, municipal et la Table des préfets de Lanaudière. 3.3.7 Servir de lieu de partage et/ou de discussion concernant les programmes et les enjeux en habitation.		3.3.5.1 : Le comité de pilotage pour la Vitrine habitation poursuit ses travaux pour la mise en ligne du site internet et la mobilisation des osbl, coop et offices d’habitation. 3.3.6.1 : Le comité de pilotage des agents facilitateurs est bonifié et diversifié. Il s’assure du déploiement du projet pilote ainsi que de la liaison avec la Table des préfets. 3.3.7.1 Les programmes et les enjeux en habitation sont discuté en chantier lorsque pertinent.	2024-2026	
--	---	--	--	-----------	--

Axe 4 : Accessibilité à divers modèles d’habitat

Objectifs	Moyens ou action	Organismes Partenaires	Résultats attendus	Année de référence	Modifications proposées
4.1 Faire découvrir les différents modèles d’habitat	4.1.1 Diffuser les différents modèles d’habitation.	Coordination, Partenaires du chantier, Démarches territoriales et comité locaux logement, Économie Sociale Lanaudière,	4.1.1.1 Les municipalité, les promoteurs immobiliers et les porteurs de projets sont informés des différentes options en habitation.	2024-2026	
4.2 Encourager la création et le maintien de logements	4.2.1 Contribuer à la réflexion concernant la consolidation du Fonds habitation.	Coco, Philanthropie Lanaudière, TPDSL, Partenaires du chantier,	4.2.1.1 Les partenaires contribuent à la réflexion sur l’avenir du Fonds habitation.	2024-2026 2025-2026	

Chantier régional en habitation – Plan d’action 2024-2026

sociaux et communautaires	4.2.2 Contribuer à sensibiliser la population aux bienfaits du logement social, communautaire et coopératif. 4.2.3 Contribuer à la sensibilisation de l’inclusion de logements sociaux, communautaires et abordables dans les projets. 4.2.4 Soutenir la promotion du programme de supplément au loyer (PSL) auprès des municipalités.	Démarche territoriales, comité locaux logement, Municipalités et MRC, Chambre de commerce (promoteurs) SARL	4.2.2.1 La population bloque moins de projets en logement sociaux et communautaires selon les constats identifiés dans la veille (pas dans ma cours). 4.2.3.1 Les municipalités et les promoteurs sont conscientisés à l’importance de l’inclusion de logements sociaux, communautaires et abordables dans les projets. 4.2.4.1 Le nombre de municipalités qui contribuent au programme PSL est en augmentation.	2025-2026 2025-2026	
Objectifs	Moyens ou action	Organismes Partenaires	Résultats attendus	Année de référence	Modifications proposées
4.3 Favoriser le maintien à domicile des aînés et des personnes en situation d’handicap	4.3.1 Finaliser l’étude des différentes options de déploiement d’un service de menus travaux. 4.3.2 Coopérer à une recherche-action afin d’évaluer le déploiement d’un service de menus travaux en zone urbaine, semi-urbaine et rurale. 4.3.3 Contribuer à la promotion du soutien à domicile et des programmes existants pour le vieillir chez soi.	Comité menus travaux (TCRAL, TCRAPHL, AQDR Ouareau, CJE Matawinie, ÉSL, TPDSL, citoyen, FADOQ, EÉSAD, APHPSSJ équipe de chercheurs UQTR et étudiants mandatés) Agent de projet menus travaux, Chantier proximité	4.3.1.1 Les meilleures options pour mettre en place un service de menus travaux sont identifiées via un modèle d’affaire. 4.3.2.1 Le projet de menus travaux est scientifiquement documenté et les scénarios de déploiement en zone urbaine, semi-urbaine et rurale sont identifiés. 4.3.2.2 Une ressource humaine coordonne le projet de menus travaux grâce au financement de la recherche-action. 4.3.3.1 Les aînés et les personnes avec un handicap sont informées des différents programmes de soutien à domicile.	2024-2025 2024-2026 2024-2026 2025-2026	

4.4 Favoriser l’émergence d’initiatives en habitation	4.3.1 Soutenir des initiatives ou des démarches en lien avec l’habitation.	Chantier et ses partenaires, TPDSL Instances ayant un besoin	4.3.1.1 Les organisations peuvent compter sur le soutien du chantier habitation dans la réalisation de leurs initiatives, selon notre champ de compétence.	2024-2026	
---	---	---	---	-----------	--

Liste des acronymes

ALL	Action-Logement Lanaudière	OMH	Office municipal d’habitation
CdP	Communauté de pratique	OMHLS	Office municipal d’habitation Lanaudière sud
CJE Matawinie	Carrefour Jeunesse-emploi Matawinie		
CLDS	Comité local de développement social	ORH	Office régional d’habitation
Coco	Comité de coordination	TPDSL	Table des partenaires du développement social de Lanaudière
DSP	Direction de la santé publique	TPL	Table des préfets de Lanaudière
ESL	Économie sociale Lanaudière	TCRAPHL	Table de concertation régionale des associations des personnes handicapées de Lanaudière
FOBNLH3L	Fédération des OBNL habitation Lanaudière, Laurentides, Laval	EÉSad	Entreprise d’économie sociale d’aide à domicile
FRAPRU	Front d’action populaire en réaménagement urbain	SARL	Service d’aide à la recherche de logement
MAMH	Ministère des Affaires Municipales et de l’Habitation	UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières

Adopté à l’unanimité lors de la rencontre du chantier régional en habitation du 14 mai 2024.